


# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, adoptera à une session subséquente un règlement amendant le règlement 235-2012 « Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Lotbinière pour y intégrer notamment des précisions sur « l'après mandat ».

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 4 décembre 2018.



Stéphane Bergeron  
Directeur général

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 4 décembre 2018 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 décembre 2018.

Signé : \_\_\_\_\_



Stéphane Bergeron  
Directeur général

M.R.C.  
Publicité  
Municipalites  
M.H.